

Stipulations : Programme de bourses de découverte de la Société canadienne de la SLA et de la Fondation Brain Canada

Résumé

Le programme de bourses de découverte 2020 englobe les demandes faisant auparavant partie des subventions de projet. Le programme a pour objectif d'investir dans les meilleurs projets possibles qui i) proposent des méthodes de recherche nouvelles ou innovantes, reposant sur des prémisses bien fondées et un plan expérimental réalisable, sans toutefois nécessiter des données préliminaires ; ii) visent à identifier les causes de la SLA et à découvrir des traitements contre la maladie, ainsi que d'autres troubles neurologiques comme la sclérose latérale primitive, l'amyotrophie spinale progressive et la SLA/DLFT (dégénérescence lobaire fronto-temporale) ; ou iii) cherchent des solutions pour maximiser la fonction, minimiser l'invalidité et optimiser la qualité de vie grâce à la gestion des symptômes ainsi que le soutien aux familles et aux personnes aux prises avec la SLA. À titre d'exemple, ceci inclut entre autres la gestion des sécrétions et des crampes, les interventions psychologiques pour traiter les problèmes de santé mentale, les interventions nutritionnelles, les soins respiratoires, les solutions d'ingénierie pour réduire les limitations physiques, ainsi que les programmes répondant aux besoins des soignants.

Le programme de bourses de découverte est conçu pour soutenir des équipes de plusieurs chercheurs et encourage tout particulièrement les équipes multidisciplinaires composées de personnes aux compétences extérieures au domaine qui apportent une expertise complémentaire nouvelle ou innovante.

À propos de Société canadienne de la SLA

Depuis sa fondation en 1977, la Société canadienne de la SLA, en compagnie de ses partenaires provinciaux se voue à soutenir les Canadiens vivant avec la SLA et à investir en recherche afin de faire de la SLA une maladie traitable, et non terminale. Nous sommes un organisme de bienfaisance enregistré qui ne reçoit aucun financement public. Nos services et notre recherche sont tous financés grâce à la générosité de nos donateurs. La Société canadienne de la SLA chapeaute un programme national de recherche. Elle finance des bourses de recherche examinées par les pairs, favorise la collaboration entre les chercheurs canadiens et le développement de nouveaux moyens, et participe à de nouveaux domaines de recherche dans lesquels la Société est bien positionnée pour faire avancer les choses. En Ontario, la Société canadienne de la SLA joue un rôle semblable aux sociétés provinciales de la SLA. Elle offre des services et du soutien qui aident à répondre aux besoins des personnes vivant avec la SLA. La Société canadienne de la SLA défend les intérêts des personnes touchées par la SLA au niveau fédéral, provincial et local afin qu'elles soient mieux épaulées par les gouvernements et aient un meilleur accès au système de santé. www.als.ca/fr/

À propos de la Fondation Brain Canada

La Fondation Brain Canada est un organisme de bienfaisance national enregistré qui appuie la recherche sur le cerveau au Canada en finançant des travaux novateurs capables de changer la donne. Depuis vingt ans, la Fondation Brain Canada s'emploie à démontrer que le cerveau doit être abordé comme un système

en soi et complexe, au carrefour d'un éventail de troubles neurologiques, de maladies mentales, de toxicomanies et de lésions cérébrales et médullaires. Cette reconnaissance de la nature distincte du cerveau met en relief la nécessité d'une meilleure collaboration entre disciplines et établissements, et de veiller à ce que le Canada dispose d'un excellent bassin de talent pour demeurer à l'avant-garde de la recherche sur le cerveau. La vision de la Fondation Brain Canada est de comprendre le cerveau, en santé et dans la maladie, d'améliorer la vie et d'avoir un impact sociétal.

Le Fonds canadien de recherche sur le cerveau est un partenariat public-privé entre le gouvernement du Canada, par l'entremise de Santé Canada, et la Fondation Brain Canada dont l'objectif est d'encourager les Canadiens à investir davantage dans la recherche sur le cerveau et de maximiser l'incidence et l'efficacité de ces investissements. La Fondation appuie l'excellence dans le domaine de la neuroscience au Canada en stimulant la recherche concertée et en accélérant le rythme des découvertes afin d'améliorer la santé et la qualité de vie des personnes atteintes de troubles neurologiques au Canada.
www.braincanada.ca/fr/

Aide financière

Jusqu'à huit bourses d'au plus 125 000 \$ seront attribuées au cours de ce cycle. La bourse unique peut servir à financer des projets de recherche sur une période de 24 mois, mais il appartient au chercheur principal (CP) d'en fixer la durée.

Admissibilité

L'équipe de recherche doit compter au moins deux (2) chercheurs provenant d'établissements différents (ou de départements distincts au sein du même établissement). Un chercheur principal doit être nommé pour s'acquitter des tâches administratives et financières liées à la bourse. L'endroit où œuvre le chercheur principal fera office d'établissement hôte de la bourse qui, à ce titre, percevra les fonds déboursés par la Fondation Brain Canada.

Pour les options i) et ii) énoncées plus haut, chaque cochercheur doit être un chercheur indépendant titulaire d'un doctorat ou d'un diplôme équivalent, ou d'un doctorat en médecine (MD). Les chercheurs cliniciens doivent avoir suivi une formation en résidence qui comprend une expérience de recherche, ou doivent être expérimentés en recherche. Le chercheur principal doit occuper un poste universitaire dans un établissement canadien admissible, en vertu des normes des IRSC (<http://www.cihr-irsc.gc.ca/e/36374.html>).

Pour l'option iii) énoncée plus haut, le chercheur principal doit être un clinicien titulaire d'un doctorat en médecine ou un professionnel non médecin expérimenté en matière de traitement ou de travail avec des personnes vivant avec la SLA. Le chercheur principal doit occuper un poste universitaire dans un établissement canadien admissible, en vertu des normes des IRSC (<http://www.cihr-irsc.gc.ca/e/36374.html>). Si le chercheur principal n'occupe pas un poste universitaire, il devra présenter une justification aux fins d'évaluation par un sous-comité *ad hoc* du conseil consultatif scientifique et médical de la Société canadienne de la SLA.

Il est bien établi que l'on favorise l'excellence, l'innovation et la créativité lorsqu'on accroît l'équité, la diversité et l'inclusion. Dans cet esprit, la Société canadienne de la SLA et la Fondation Brain Canada se font un devoir de promouvoir l'excellence en faisant preuve d'équité et nous encourageons les candidats de tous les horizons à participer à ce concours.

Processus de demande

Les demandes dûment complétées doivent être soumises par courriel à l'équipe de recherche de la Société canadienne de la SLA (research@als.ca), **en un seul fichier PDF**, au plus tard le **25 septembre 2020 à 13 h** (heure de l'Est). Les demandeurs devraient demander un accusé de réception et une confirmation de lecture. Un accusé de réception sera envoyé dès réception du courriel. Deux personnes au maximum peuvent être exclues en tant qu'examineurs.

Les exigences de mise en forme de la demande sont les suivantes : document de format lettre, marges d'au moins 0,5 pouce ou 1,27 cm, et textes à simple interligne utilisant des polices standard (Calibri-11, Arial-11 ou Times Roman -12). La taille de la police utilisée pour les figures et légendes doit être d'au moins 10 points. Il est formellement interdit de condenser l'espacement des caractères du texte. **Les demandeurs ont l'entière responsabilité de s'assurer que leur demande respecte ces exigences et qu'elle est reçue avant la date limite.**

Veuillez transmettre les sections de la demande dans l'ordre suivant :

- 1) Page couverture
- 2) Résumé scientifique (½ page maximum)
- 3) Plan de recherche (6 pages maximum)
- 4) Figures et tableaux (3 pages maximum)
- 5) Bibliographie
- 6) Budget
- 7) *Curriculum vitae* (voir ci-dessous pour le format) (maximum de 5 pages par CV)
- 8) Documents justificatifs
- 9) Autres financements actuellement détenus ou demandés

1) Page couverture

À noter : il s'agit d'un formulaire à remplir (document Word), [téléchargeable](#) sur le site web de la Société canadienne de la SLA.

2) Résumé scientifique

Résumé scientifique d'environ 1/2 page expliquant l'hypothèse sur laquelle reposent les travaux, leur justification, leurs objectifs spécifiques et leur portée en ce qui concerne l'identification des causes de la SLA et/ou la découverte de traitements contre la maladie OU la gestion de la qualité de vie des personnes atteintes de SLA.

3) Plan de recherche

Le plan de recherche doit comporter un maximum de **SIX** pages, en respectant les critères de mise forme décrits ci-dessus.

Le plan de recherche doit inclure les rubriques suivantes :

- a) **Justification**
 - Énoncé de l'hypothèse ou objectif des travaux de recherche proposés.
- b) **Importance du projet proposé par rapport à l'identification des causes ou du développement de traitements de la SLA**
 - Décrire en quoi ce projet de recherche est novateur et offre de bonnes perspectives.
- c) **Contexte**
 - Il n'est pas nécessaire de présenter une analyse exhaustive du corpus scientifique. Fournir uniquement les renseignements qui permettront de bien comprendre le projet, car les examinateurs sont des spécialistes de la SLA et des troubles neurologiques.
- d) **Résultats préliminaires sur lesquels repose l'hypothèse ou l'objectif de recherche**
 - Ces renseignements peuvent être fournis dans la justification ou le plan expérimental, ou ici dans une section séparée.
- e) **Plan de recherche**
 - En raison des contraintes d'espace, mettre l'accent sur la description et la justification de la méthodologie générale à utiliser pour valider l'hypothèse ou atteindre les objectifs de recherche.

4) Figures et tableaux

Un maximum de **TROIS** pages supplémentaires est autorisé pour présenter les figures et/ou les tableaux qui accompagnent le plan de recherche (y compris les données ou renseignements préliminaires étayant sa faisabilité). Ces pages ne peuvent pas être utilisées pour communiquer du texte supplémentaire. Les figures et les tableaux ne doivent pas être intégrés au fil du plan de recherche.

5) Bibliographie

Le plan de recherche doit être référencé de manière appropriée. Veuillez utiliser un format qui inclut le titre de la référence. La bibliographie est exclue du nombre total de pages.

6) Budget

À partir du [modèle](#) fourni, le **budget** doit clairement détailler l'utilisation proposée des fonds du projet. Les fonds doivent être répartis en fonction de catégories appropriées et en accord avec les dépenses approuvées par les IRSC : personnel, équipement de laboratoire, fournitures consommables, animaux de laboratoire, autres (y compris les contrats de service, les frais de service, les coûts de publication, etc.). Les coûts indirects ou les frais généraux ne sont pas admissibles dans le cadre de ces bourses. Les chercheurs peuvent demander jusqu'à 125 000 \$ en fonds pour leurs dépenses sur une période de 12 à 24 mois. Le budget détaillé doit être accompagné de **pièces justificatives** confirmant les dépenses proposées pour chacune des grandes catégories.

7) Curriculum vitae (CV)

Tous les membres doivent fournir un *curriculum vitae*. Veuillez ne pas soumettre le CV commun des IRSC. Le *curriculum vitae* doit suivre le modèle de notice biographique des NIH, incluant notamment : Études et formation; Titres de poste et mentions d'honneur; Champ de recherche (un paragraphe); Activités professionnelles et prix; Publications revues par des pairs pertinentes à la demande; et Fonds de recherche (cinq dernières années). Maximum de **CINQ** pages par CV.

8) Documents justificatifs

Le cas échéant, la demande peut être accompagnée de lettres de collaboration ou de soutien provenant de collègues qui fourniront des ressources essentielles au projet de recherche afin de démontrer la faisabilité du plan de recherche proposé.

9) Autres financements actuellement détenus ou demandés

Veuillez remettre une liste des financements actuellement détenus ou en attente, et indiquer tout chevauchement avec votre proposition.

Examen de la demande

Un comité de sélection international évalue les demandes et leur attribue un pointage et un classement. Le comité est composé de chercheurs fondamentalistes et cliniciens possédant une expertise dans le domaine de la SLA et/ou des maladies neurologiques connexes. Les membres et futurs présidents du comité sont choisis par le président actuel du comité, le vice-président, recherche, et le président du conseil consultatif scientifique et médical de la Société canadienne de la SLA, ainsi qu'un représentant de la Fondation Brain Canada. Les candidats sont approuvés par le conseil d'administration de la Société canadienne de la SLA. Les bourses seront évaluées en fonction de l'aspect novateur, des mérites scientifiques, de la portée potentielle et de la faisabilité du plan expérimental.

En outre, le comité pourrait faire appel à des examinateurs externes s'il requiert une expertise supplémentaire ou si sa charge de travail le nécessite. Ces examinateurs externes fourniront des notes et des commentaires détaillés pour guider les échanges du comité lorsqu'il se réunit.

Par la suite, les équipes de recherche de la Société canadienne de la SLA et de la Fondation Brain Canada, ainsi que les PDG et le(s) membre(s) observateur(s) du conseil se réuniront pour s'entendre sur les recommandations de financement qu'ils présenteront au conseil d'administration.

Le vice-président de la recherche de la Société canadienne de la SLA transmettra aux demandeurs les commentaires anonymes des évaluateurs ainsi qu'un résumé des principaux points de discussion, si le projet a fait l'objet d'une discussion approfondie.

Conditions de la bourse

1. Les fonds seront versés sous réserve de l'approbation du comité d'éthique de l'établissement hôte, le cas échéant (expériences chez des sujets humains ou des animaux, ou avec des matières dangereuses). À noter : il incombe au chercheur principal d'obtenir toutes les approbations nécessaires auprès du comité d'éthique des établissements concernés. Des prolongations sans coûts additionnels sont possibles, sous réserve de l'approbation de la Société canadienne de la SLA et de la Fondation Brain Canada. Tout changement notable aux objectifs du projet ou à la répartition du budget doit être préalablement autorisé par la Société canadienne de la SLA et la Fondation Brain Canada.
2. Les fonds prendront la forme de versements à l'établissement hôte du chercheur principal.
3. Un rapport d'étape annuel doit être fourni. Celui-ci comprend notamment une description des progrès scientifiques et un état financier dressé par l'établissement hôte, à remettre respectivement dans les 30 et 60 jours suivant la date anniversaire du début du projet. Les versements suivants seront effectués dans la mesure où les exigences en matière de reddition de comptes et de progrès scientifiques auront été satisfaites. À noter : le financement pourrait être interrompu ou annulé faute de produire ces rapports dans les délais prévus. Un rapport final doit être remis dans les 60 jours suivant la fin de la bourse. La Société canadienne de la SLA fournira un modèle de rapport aux lauréats de la bourse. Les rapports seront examinés par la Société canadienne de la SLA et la Fondation Brain Canada.
4. Le financement est assujéti au respect des politiques de la Société canadienne de la SLA et de la Fondation Brain Canada.
5. Il faut divulguer tout chevauchement budgétaire du projet avec d'autres fonds accordés par la Société canadienne de la SLA, la Fondation Brain Canada ou un autre organisme.
6. L'objectif des bourses est de financer des travaux de recherche qui resteront dans le domaine public. Tous les documents, présentations, résumés scientifiques, etc. doivent mentionner le financement accordé par la Société canadienne de la SLA, le gouvernement du Canada (Santé Canada) et la Fondation Brain Canada de la manière suivante : « ***Ce projet a vu le jour grâce au soutien financier de la Société canadienne de la SLA et la Fondation Brain Canada, par le truchement du Fonds canadien de recherche sur le cerveau, et de Santé Canada.*** » Les boursiers

doivent faire de leur mieux pour publier les résultats de leurs travaux et pour souligner l'appui financier offert par la Société canadienne de la SLA et la Fondation Brain Canada lors d'événements rapportés par les médias ayant trait aux travaux financés. Les boursiers doivent transmettre au vice-président, recherche, de la Société canadienne de la SLA un exemplaire de tout article ou autre présentation qui s'apprête à être publié. Ils doivent aussi promptement aviser la Société canadienne de la SLA de la tenue de tout événement média associé à leur projet. La Société canadienne de la SLA avisera à son tour la Fondation Brain Canada. .

7. Les boursiers doivent aviser le vice-président, recherche, de la Société canadienne de la SLA de tout problème important, manque de ressources, source de financement supplémentaire ou changement au plan de recherche pendant la durée de la bourse.
8. Afin d'appuyer la mission de la Société canadienne de la SLA et de la Fondation Brain Canada, les boursiers devront s'engager activement auprès de ces organismes ou en promouvoir la cause lorsqu'on leur en fait la demande.
9. La Société canadienne de la SLA a décidé de créer un réseau national de recherche afin de promouvoir la collaboration et accroître la visibilité des chercheurs sur la SLA. Dès que ce réseau sera établi, les boursiers devront s'inscrire et participer à ce réseau pour recevoir un financement nouveau ou continu de la part de la Société canadienne de la SLA. Les boursiers doivent faire de leur mieux pour participer au Forum de recherche annuel de la Société canadienne de la SLA à titre d'invité commandité et pourraient être invités à y présenter leur projet.

Questions et renseignements supplémentaires

David Taylor, Ph. D.
Vice-président, recherche
Société canadienne de la SLA
393, avenue University, bureau 1701
Toronto, ON M5G 1E6
Courriel : research@als.ca
Tél. : 416-497-2267, poste 202

Sabina Antonescu, M. Sc.
Gestionnaire de programme
Fondation Brain Canada
1200, avenue McGill College, bureau 1600
Montreal, QC H3B 4G7
Courriel : sabina.antonescu@braincanada.ca
Tél. : 514-989-2989, poste 106

Dates importantes

- Appel de demandes Le 7 août 2020
- Date limite de réception des candidatures Le 25 septembre 2020 (13h HNE)
- Annonce officielle des lauréats Décembre 2020
- Commencement du financement (au plus tôt) Février 2021